

Lausanne



Un ou deux étages auraient dû coiffer 13 immeubles du quartier des Bergières. Face à la vague d'oppositions, la Municipalité de Lausanne renonce à établir un plan de quartier qui aurait validé le souhait des propriétaires. DR

La mobilisation a eu raison de la surélévation

La Ville de Lausanne renonce à légaliser le rehaussement de 13 immeubles des Bergières. C'est un soulagement pour les riverains

Alain Détraz

Un ou deux étages. C'est ce que voulaient rajouter à leurs constructions les propriétaires de 13 immeubles voisins du collège des Bergières, à Lausanne. De quoi ajouter 114 logements dans un quartier qui en compte un peu plus de 800. La démarche était d'une ampleur telle qu'elle nécessitait la révision du plan d'affectation. Mais, face à la levée de boucliers de tout le voisinage, la Municipalité de Lausanne a renoncé («24 heures d'hier»). Après le rejet populaire du projet de tour à Beaulieu, la densification par le haut est-elle mise en échec? Pas forcément.

«C'est un grand soulagement», réagissent en cœur Anne-Gabrielle Frund et Jean-Pierre Marguerat. Leur Association Campagne Ber-

gières s'est constituée il y a quelques mois à peine mais elle a suivi l'une des mobilisations les plus importantes que Lausanne a connues face à un plan de quartier. Plus de 650 oppositions, recueillies par voie de pétition, ont dénoncé une opération immobilière indue.

L'ampleur du mécontentement a incité la Ville à se retourner vers les propriétaires - les assureurs Swiss Life, Axa Winterthur et la famille de Rham - à revoir leur projet. «Ils ont mis un arbre ici, enlevé un trottoir là... Les gens se sont sentis abusés», commente Anne-Gabrielle Frund. Cela malgré la mise en place d'une convention susceptible de rassurer les centaines de locataires concernés. La décision municipale ne remet toutefois pas en cause la légitimité des rénovations souhaitées par les propriétaires.

Déception des Verts

On devine une petite déception chez les Verts à la suite de la décision municipale. «Le secteur étant bien équipé en infrastructures publiques et commerciales, possédant de nombreux espaces verts, et étant bien desservi par les transports publics, une légère densifica-

«Les chantiers de Métamorphose sont notre priorité»



Olivier Français
Municipal lausannois en charge des Travaux

tion par surélévation aurait pu être envisagée, réagit Valéry Beaud, coprésident des Verts lausannois. Mais à condition d'apporter une réelle plus-value aux habitants.» Président du PLR lausannois, Pierre-Antoine Hildbrand évoque le «gâchis» de cette procédure et craint pour les futurs projets de densification.

La Municipalité assume une «décision politique». Car, sur le plan légal, rien ne s'opposait à la surélévation de ces immeubles. «Au nord de ces immeubles, les Plaines-du-Loup vont se construire et les chantiers de Métamorphose sont notre priorité», commente Olivier Français, municipal en charge des Travaux. Il estime en

revanche que cette mésaventure ne met pas en péril une densification urbaine par ailleurs soutenue par le peuple lors de l'acceptation de la loi sur l'aménagement du territoire (LAT). «Cela nous interroge sur la densification, mais j'y vois plus une contrainte qu'un véritable frein», dit-il.

Le cas des Bergières montre que la vision socialiste de la densification pèse lourd au sein de la Municipalité. Les élus roses ont en effet modéré la volonté de densifier à tous crins, en tentant de préserver certaines constructions. «Nous étions plutôt critiques à l'encontre de ce projet et privilégions une densification sur des terrains libres plutôt qu'au milieu d'ensembles bâtis», rappelle Benoît Gaillard, au PS lausannois. Autrement dit, on préfère agir dans des friches, avec des projets d'envergure, au lieu de densifier au cas par cas. Le commentaire vient en écho aux chiffres qu'avait annoncés le municipal socialiste en charge du Logement, Grégoire Junod. L'an dernier, il avait annoncé que la construction de 700 appartements serait lancée, rien qu'en 2015. Pour les roses, la densification de la ville est bien en marche.

A Vuarrens, le projet de fusion fait rire sur scène

Pour son spectacle annuel le Chœur Mixte L'Espérance a choisi de dédramatiser les fusions de communes

Ils y sont tous: le municipal aux rêves de syndication de la future commune, celui qui ne veut pas partager les richesses de son village, ou l'architecte ayant des vues sur les nouveaux moyens financiers pour construire... une cathédrale. «Ben oui, puisqu'on n'utilisera plus les églises des villages», justifie, charmé, le municipal soudain très ambitieux.

Alors que le sujet des fusions de communes crée des crispations aux quatre coins du canton, le Chœur Mixte L'Espérance, de Vuarrens, a choisi d'en rire. Il l'a donc pris pour thème de son spectacle annuel, joué à trois reprises dès ce soir dans le village du Gros-de-Vaud. «L'idée a germé il y a une année parce que Jean-Marc (ndlr: Meylan), en tant que secrétaire du Conseil, et moi en tant qu'employé communal avions des sons de cloche très différents à propos du projet», explique Paul Ferrari.

Jusqu'au 30 novembre 2014, Vuarrens était en effet engagé dans le projet de Sauteruz. Mais ce dernier a finalement capoté ce jour-là dans les urnes de quatre des huit villages concernés, et notamment à Vuarrens, pour huit voix. «Le fait que l'on écrive la pièce en parallèle à l'avancement du vrai projet en inquiétait certains, rigole Jean-Marc Meylan. Ils craignaient un mauvais esprit ou que nous nous transformions en nid d'opposants.»

Mais le duo d'auteurs, qui s'était attaqué à la taxe au sac l'an passé, n'est pas de ce bois-là. Ils avouent même avoir tous les deux

votés oui à Sauteruz, l'un «sans enthousiasme, mais parce que c'était plus raisonnable» et l'autre «par respect du travail effectué, mais en étant certain que ça ne passerait pas». Surtout, ils jurent avoir achevé leur travail d'écriture avant de connaître le verdict des urnes.

«Le fait que l'on écrive la pièce parallèlement à l'avancement du vrai projet en inquiétait certains»

Jean-Marc Meylan Coauteur de «Fusion ou Fusion???»

Sur la scène de Vuarrens, la fiction n'en rejoint pas moins la réalité. «Nous n'avons voulu présenter personne en particulier, soulignent les deux compères qui espèrent surtout et d'abord séduire le public. Mais nous n'y pourrions rien si certains se sentent visés.»

Il est toutefois probable que des répliques comme «Plus on est grand, plus c'est facile de dépenser l'argent» ou «Je vois bien les futures constructions... dans le village d'à côté... avec notre pognon» feront siffler quelques oreilles. Dans la pièce, le mot de la fin revient à la serveuse du bistrot communal: «Le plus important est que ça fasse causer. Parce que quand les gens causent, ça leur donne soit!» S.MR

Fusion ou Fusion??? Ce soir, demain soir et vendredi prochain à la grande salle de Vuarrens. Infos et réserv. au 079 126 03 78.

Fiscalité agricole L'Etat attend la révision de la loi

Le Conseil d'Etat a décidé de geler le traitement fiscal des mutations foncières impactées par l'arrêt du Tribunal fédéral sur la définition des terrains agricoles. Cette décision de justice a provoqué une forte hausse fiscale sur les bâtiments agricoles changeant d'affectation. Le gouvernement veut attendre que le Conseil fédéral mette en œuvre la motion Müller, acceptée par les Chambres fédérales. Celle-ci demande une modification législative pour revenir à la situation d'avant l'arrêt du TF. R.B.

Le chiffre

217

C'est le nombre de comptoirs bancaires situés dans le canton de Vaud en 2013. Des comptoirs? Il s'agit des établissements ayant au moins un collaborateur à plein temps, comme les sièges, les succursales, les agences, etc. Selon l'Annuaire statistique du Canton de Vaud, le canton en comptait 221 en 2010. Pour 2013, ce chiffre comprend notamment 68 comptoirs des banques cantonales, 33 des «grandes banques», 2 banques privées et 13 banques en mains étrangères. M.SL

Services

Secours

Police	117
Pompiers	118
Ambulance, SMUR	144
Air Glaciers	1415
REGA	1414
Sauvetage du lac	117
Secours routiers	140
La Main Tendue	143
Alcooliques Anonymes du canton de Vaud	0 848 848 846
Centre d'information toxicologique	145
SOS-Enfants	147
Ligne d'aide aux enfants et aux jeunes	
Caritas Vaud accompagnement de personnes malades ou en fin de vie	021 317 59 80

Permanences

Clinident Permanence dentaire de Lausanne SA	021 320 32 81
Urgences & Tous soins 7/7	058 234 00 00
Ardentis Clinique Dentaire 7/7	021 331 80 80
Centre dentaire du Biopole	0848 133 133
Consultations et urgences 7h-19h - Arrêt métro Croisettes	
Centrale des médecins et médecins-dentistes de garde	

Consultation d'orthopédie et de la main de la Clinique Bois-Cerf
Ouvert 5 jours sur 7 sur rendez-vous
Avenue d'Ouchy 31 021 619 69 99

Pharmacies de garde

Pharmacie 24 SA/ Lausanne	021 613 12 24
Pharmacie Metro Flon	021 318 73 10
Pharmacie Sun Store Lausanne Gare	021 324 20 20

Pharmacie Sun Store/ Allaman	058 878 50 40
Pharmacie Populaire Carouge	022 318 69 13
Pharmacie Sun Store Chêne-Bourg	022 348 23 23
Pharmacie Grognoz/ Echallens	021 886 23 50
Pharmacieplus de Mauverney/ Gland	022 364 21 53
Pharmacieplus de la Vallée/ Le Sentier	021 845 56 40

Pharmacie des Diablerets/ Les Diablerets	024 492 32 83
Pharmacie Benu Leysin	024 493 45 00
Cercle de La Côte (région Morges-Rolle-Bière)	024 499 11 46
Pharmacie d'Ollon	024 499 11 46
Pharmacie Benu Orbe	024 441 32 02

Pharmacie Alpha/ Payerne	026 660 26 37
Pharmacie Sun Store Prilly Malley	021 661 11 71
Pharmacie Touré/ Sainte-Croix	024 454 10 10
Pharmacieplus Rouvinez/ Vevey	021 921 12 04
Pharmacieplus Fleury/ Villars-sur-Ollon	024 495 11 22
Pharmacie du Lac/ Yverdon-les-Bains	024 425 30 58